

Créteil, le 24 juin 2026

SAISON 2025/2026

PROCÈS-VERBAL N°4 COMMISSION FÉDÉRALE PSF

24 juin 2026

PRÉSENTS :

Monsieur	Éric SAGOT	Président Commission PSF
Monsieur	Christophe DURAND	Représentant CA
Madame	Véronique FRELAT	Représentante Comités
Monsieur	Stéphane MARAZZI	Représentant Comités

ABSENTS :

Monsieur	Éric TANGUY	Président FFvolley
Monsieur	Sébastien FLORENT	Secrétaire Général FFvolley
Madame	Annie PEYTAVIN	Trésorière FFvolley
Monsieur	Jean-Louis LARZUL	Président du Conseil de Surveillance
Madame	Axelle GUIGUET	DTN
Monsieur	Jean-François HOUDAYER	DTN adjoint en charge du développement
Monsieur	Jean-Pierre TOSI	Représentant Liges
Monsieur	Marc-Olivier ANATOLE	Représentant Liges (Outre-Mer)
Monsieur	Stéphane IDOINE	Représentant GSA
Monsieur	Florian CASTOR	Représentant GSA

NON MEMBRES :

Monsieur	Yvan MAIROT	Référent national PSF (salarié FFvolley)
Monsieur	Sacha PAYS	Référent national PSF (salarié FFvolley)



Le 24 juin 2026 à partir de 13h00, la Commission Fédérale PSF (ci-après CF PSF) de la Fédération Française de Volley (ci-après FFvolley) s'est réunie par visioconférence.

Le secrétaire de séance désigné est M. Sacha PAYS et n'a pas participé aux délibérations.

Date de publication : 16/07/2026

NOMBRE DE DOSSIERS REÇUS

Le nombre de dossiers a augmenté cette année, et ce dans presque tous les territoires. Cependant, en Bourgogne-Franche-Comté et Hauts-de-France, une baisse marquée est constatée. L'évolution du nombre de dossier par rapport à 2025 est un sujet qui a été abordé avec chaque ligue lors des réunions finales. À noter que depuis 2025, si le nombre de dossier reste stable, le nombre d'actions a diminué par rapport à 2024 et aux éditions précédentes. Cela s'explique par la règle de l'action bonus mise en place cette année afin de respecter le souhait de l'ANS de ne pas « saupoudrer » et de ne financer que des actions « structurantes ».

TOTAL DOSSIERS PSF							
	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
AURA	31	39	39	40	43	47	47
BFC	14	20	23	25	23	22	18
BRE	23	26	31	29	29	22	27
CVL	13	14	17	15	16	15	18
GD EST	27	20	24	29	28	29	29
HDF	21	21	23	26	22	22	20
IDF	55	56	62	59	54	63	70
NOR	19	18	25	21	24	27	26
NAQ	37	39	42	41	41	44	43
OCC	26	32	39	31	32	37	44
PACA	29	36	41	34	38	38	39
PDL	16	21	22	23	21	18	27
GUAD	1	2	1	5	7	7	6
GUYA	4	6	8	4	3	5	5
LA REU	12	9	12	14	15	18	14
MART	5	10	7	8	5	5	5
MAYO	2	5	3	3	4	1	5
N-CAL	0	1					
	335	375	419	407	405	420	443

Attention : Ce nombre ne prend en compte que tous les dossiers reçus (erreurs de « code instructeur » ou les dossiers hors-délais par exemple).

COMPTES RENDUS FINANCIERS (CRF) 2025

Des mails ont été envoyés aux structures bénéficiaires en N-1 en leur demandant de remplir leur CRF 2025 avant d'effectuer leur demande PSF 2026. Un guide, validé par l'ANS, a également été diffusé. Il a été rappelé à l'ensemble des structures n'ayant pas encore renseigné leur CRF que la date limite était fixée au 30 juin 2025.

PLANNING DES RÉUNIONS

Le planning des réunions finales a été rappelé :

	Mercredi 17 juin	Membres	Jeudi 18 juin	Membres
9h30	9h30 : Préparation		9h30 : Préparation	
10h	BRE	Éric SAGOT, Christophe DURAND, Stéphane IDOINE, Jean-Pierre TOSI	AURA	Éric SAGOT, Christophe DURAND, Jean-François HOUDAYER, Stéphane MARAZZI
10h45	CVL		OCC	
11h30	GD EST		PDL	
Pause				
14h	14h : Préparation		14h : Préparation	
14h30	BFC	Éric SAGOT, Jean-Louis LARZUL, Stéphane IDOINE, Jean-Pierre TOSI, Marc-Olivier ANATOLE	HDF	Éric SAGOT, Véronique FRELAT, Sébastien FLORENT, Marc-Olivier ANATOLE, Éric TANGUY
15h15	NOR		IDF	
16h	PACA		NAQ	
Pause				
17h			17h : Préparation	
17h30			OM	Éric SAGOT, Véronique FRELAT, Jean-François HOUDAYER, Stéphane MARAZZI

DÉROULÉ D'UNE RÉUNION

- 1) Connexion à la visioconférence des membres concernés par le créneau pour des échanges d'une demi-heure au sujet de la proposition de répartition de l'enveloppe régionale et du dossier de la ligue (documents parcourus au préalable par les membres).
- 2) Appel du Président et du référent de la ligue auditionnée pour connexion.
- 3) Réunion de 45 minutes (maximum) pour échanger sur :
 - Leurs ressentis sur la campagne 2026 (satisfaction, difficultés, recommandations pour 2027)
 - Les projets PSF de la ligue régionale, et de ses instances pour la saison à venir
 - Les effectifs lors de la réunion PSF organisée et les effets sur la qualité des dossiers
 - L'application de la méthodologie de travail pour la répartition de l'enveloppe
 - Les raisons qui ont amené au non-financement de certaines structures
 - Les résultats obtenus sur les objectifs de l'ANS (part GSA, haut-niveau, public féminin, para, etc...)
 - Et s'assurer que tous les dossiers soient bien conformes (PJ, taux de subvention, indicateurs, etc...)
- 4) Si la proposition est acceptée par la CF PSF, le référent national pourra faire passer les dossiers à l'étape suivante sur OSIRIS.
- 5) Points sur les comptes rendus financiers 2024 non complétés à ce jour.

BRETAGNE

Date et horaire de la réunion : mercredi 17 juin 2026 à 10h00

Représentants de la CR PSF : Viviane LE THOMAS (Présidente de ligue), Jonathan RESPRIGET (Réfèrent PSF)

Représentants de la CF PSF : Éric SAGOT – Christophe DURAND – Jean-Pierre TOSI

Tableau synthèse répartition enveloppe & nb de dossiers/actions financés

	Montant	Nb dossiers	Nb actions
<i>Comités</i>	22 209 €	4	12
<i>Ligue</i>	15 493 €	1	4
INSTANCES	37 702 €	5	16
GSA	37 701 €	20	38
TOTAL	75 403 €	25	54

*

Tableau parts spécifiques & objectifs ANS/FFvolley (sur enveloppe de base)

Part	Montant	Réalisé (en %)	Objectif (en %)
GSA	37 701 €	50,00 %	50,00 %
Haut Niveau	10 576 €	14,03 %	≤ 15,00 %
Féminin	45 818 €	60,76 %	20,00 %
Handicap	13 130 €	17,41 %	15,00 %
Santé	17 384 €	23,05 %	< 18,98 %
Éthique	4 170 €	5,53 %	< 4,20 %

*

Tableau des structures non financées & motifs

Numéro du dossier OSIRIS	Nom de la structure	Objet du rejet/refus
FFVB-BRET-26-0003	BEACH VOLLEY QUIBERON	Le projet à subventionner n'est pas prioritaire au regard de l'enveloppe territoriale et des autres dossiers présentés
FFVB-BRET-26-0022	US VERN VOLLEY BALL	Le projet à subventionner n'est pas prioritaire au regard de l'enveloppe territoriale et des autres dossiers présentés

*

Après échanges avec les représentants de la ligue de Bretagne, les représentants de la CF PSF décident de valider la proposition de répartition de leur enveloppe régionale.

Commentaires :

Ressentis :

Formation : Pas assez satisfait du nombre de structures lors de la formation PSF. Pas beaucoup de nouveaux clubs cette année. Faire des formations départementales au lieu d'une formation régionale

Dossier ligue :

Ventilation : Application du scoring entre les clubs (nombre de licences), puis pondération après analyse qualitative des dossiers et des objectifs de l'ANS.

Autre :

CENTRE-VAL-DE-LOIRE

Date et horaire de la réunion : mercredi 17 juin à 10h45

Représentants de la CR PSF : Michel MARTIN-DOUYAT (Président de ligue), Rodolphe DEGREGNY (Trésorier ligue), Anaïs BARBERON (Référente PSF)

Représentants de la CF PSF : Éric SAGOT – Christophe DURAND – Jean-Pierre TOSI

Tableau synthèse répartition enveloppe & nb de dossiers/actions financés

	Montant	Nb dossiers	Nb actions
<i>Comités</i>	8 900 €	3	9
<i>Ligue</i>	10 226 €	1	4
INSTANCES	19 126 €	4	13
GSA	23 132 €	14	22
TOTAL	42 258 €	18	35

*

Tableau parts spécifiques & objectifs ANS/FFvolley (sur enveloppe de base)

Part	Montant	Réalisé (en %)	Objectif (en %)
GSA	23 132 €	54,74 %	50,00 %
Haut Niveau	6 276 €	14,85 %	≤ 15,00 %
Féminin	8 800 €	20,82 %	20,00 %
Handicap	6 900 €	16,33 %	15,00 %
Santé	9 450 €	22,36 %	< 12,51 %
Éthique	2 282 €	5,40 %	< 7,14 %

*

Après échanges avec les représentants de la ligue Centre-Val-de-Loire, les représentants de la CF PSF décident de valider la proposition de répartition de leur enveloppe régionale.

Commentaires :

Ressentis : La période est compliquée car en même temps que d'autres actions/événements (Volleyades, stages CRE, vacances...).

Formation : Réflexions sur la nécessité de rendre la formation obligatoire l'année prochaine.

Dossier ligue :

Ventilation :

Autre :

GRAND-EST

Date et horaire de la réunion : mercredi 17 juin à 11h30

Représentants de la CR PSF : Olivier SIMON (Président de ligue), Patrick REMY (Référént PSF)

Représentants de la CF PSF : Éric SAGOT – Christophe DURAND – Jean-Pierre TOSI

Tableau synthèse répartition enveloppe & nb de dossiers/actions financés

	Montant	Nb dossiers	Nb actions
<i>Comités</i>	18 000 €	5	10
<i>Ligue</i>	19 714 €	1	3
INSTANCES	37 714 €	6	13
GSA	47 045 €	23	45
TOTAL	84 759 €	29	58

*

Tableau parts spécifiques & objectifs ANS/FFvolley (sur enveloppe de base)

Part	Montant	Réalisé (en %)	Objectif (en %)
GSA	47 045 €	55,50 %	50,00 %
Haut Niveau	12 714 €	15,00 %	≤ 15,00 %
Féminin	27 500 €	32,44 %	20,00 %
Handicap	12 845 €	15,15 %	15,00 %
Santé	14 250 €	16,81 %	< 10,83 %
Éthique	1 750 €	2,06 %	< 2,22 %

*

Après échanges avec les représentants de la ligue Grand-Est, les représentants de la CF PSF décident de valider la proposition de répartition de leur enveloppe régionale.

Commentaires :

Ressentis :

Formation :

Dossier ligue :

Ventilation :

Autre :

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Date et horaire de la réunion : mercredi 17 juin à 14h30

Représentants de la CR PSF : Philippe FAIVRE (Président de ligue), Samuel BOYE (Réfèrent PSF)

Représentants de la CF PSF : Éric SAGOT – Jean-Louis LARZUL – Jean-Pierre TOSI – Marc-Olivier ANATOLE

Tableau synthèse répartition enveloppe & nb de dossiers/actions financés

	Montant	Nb dossiers	Nb actions
<i>Comités</i>	9 250 €	6	9
<i>Ligue</i>	7 527 €	1	2
INSTANCES	16 777 €	7	11
GSA	16 777 €	10	15
TOTAL	33 554 €	17	26

*

Tableau parts spécifiques & objectifs ANS/FFvolley (sur enveloppe de base)

Part	Montant	Réalisé (en %)	Objectif (en %)
GSA	16 777 €	50,00 %	50,00 %
Haut Niveau	5 000 €	14,90 %	≤ 15,00 %
Féminin	7 500 €	22,35 %	20,00 %
Handicap	3 000 €	8,94 %	15,00 %
Santé	2 500 €	7,45 %	< 13,55 %
Éthique	750 €	2,24 %	< 2,26 %

*

Tableau des structures non financées & motifs

Numéro du dossier OSIRIS	Nom de la structure	Objet du rejet/refus
FFVB-BFC-26-0016	CLUB DE VOLLEY-BALL BOURBON-LANCY	Taux de subventionnement PSF supérieur à 50 %.

*

Après échanges avec les représentants de la ligue Bourgogne-Franche-Comté, les représentants de la CF PSF décident de valider la proposition de répartition de leur enveloppe régionale.

Commentaires :

Ressentis :

Formation :

Dossier ligue :

Ventilation :

Autre : Bientôt plus assez d'enveloppe pour financer tous les dossiers.

NORMANDIE

Date et horaire de la réunion : mercredi 17 juin à 15h15

Représentants de la CR PSF : Olivier SERRE (Président de ligue), Ingrid BUNEL (Référente PSF)

Représentants de la CF PSF : Éric SAGOT – Jean-Louis LARZUL – Jean-Pierre TOSI – Marc-Olivier ANATOLE

Tableau synthèse répartition enveloppe & nb de dossiers/actions financés

	Montant	Nb dossiers	Nb actions
<i>Comités</i>	11 250 €	5	11
<i>Ligue</i>	9 235 €	1	2
INSTANCES	20 485 €	6	13
GSA	29 250 €	17	23
TOTAL	49 735 €	23	39

*

Tableau parts spécifiques & objectifs ANS/FFvolley (sur enveloppe de base)

Part	Montant	Réalisé (en %)	Objectif (en %)
GSA	29 250 €	58,81 %	50,00 %
Haut Niveau	6 735 €	13,54 %	≤ 15,00 %
Féminin	11 250 €	22,62 %	20,00 %
Handicap	750 €	15,08 %	15,00 %
Santé	10 500 €	21,11 %	< 9,68 %
Éthique	2 250 €	4,52 %	< 6,45 %

*

Tableau des structures non financées & motifs

Numéro du dossier OSIRIS	Nom de la structure	Objet du rejet/refus
FFVB-NORM-26-0023	GROUPEMENT SPORTIF DÉPARTEMENTAL DE SEINE-MARITIME DE VOLLEY	Structure non-éligible (GSD).
FFVB-NORM-26-0018	ASSOCIATION SPORTIVE HAINNEVILLE	Le projet à subventionner n'est pas prioritaire au regard de l'enveloppe territoriale et des autres dossiers présentés.
FFVB-NORM-26-0011	LUC VOLLEY BALL	Le projet à subventionner n'est pas prioritaire au

		regard de l'enveloppe territoriale et des autres dossiers présentés.
--	--	--

*

Après échanges avec les représentants de la ligue de Normandie, les représentants de la CF PSF décident de valider la proposition de répartition de leur enveloppe régionale.

Commentaires :

Ressentis : Les problèmes techniques survenus sur OSIRIS et LCA cette année ont complexifiés la campagne.

Formation :

Dossier ligue :

Ventilation :

Autre :

PACA

Date et horaire de la réunion : mercredi 17 juin à 16h00

Représentants de la CR PSF : Alain ARIA (Président de ligue), Romain JAEGLE (Réfèrent PSF)

Représentants de la CF PSF : Éric SAGOT – Jean-Louis LARZUL – Jean-Pierre TOSI – Marc-Olivier ANATOLE

Tableau synthèse répartition enveloppe & nb de dossiers/actions financés

	Montant	Nb dossiers	Nb actions
<i>Comités</i>	29 259 €	4	11
<i>Ligue</i>	19 910 €	1	2
INSTANCES	49 169 €	5	13
GSA	67 605 €	33	61
TOTAL	116 774 €	38	74

*

Tableau parts spécifiques & objectifs ANS/FFvolley (sur enveloppe de base)

Part	Montant	Réalisé (en %)	Objectif (en %)
GSA	67 605 €	57,89 %	50,00 %
Haut Niveau	16 000 €	13,70 %	≤ 15,00 %
Féminin	23 355 €	20,00 %	20,00 %
Handicap	19 159 €	16,41 %	15,00 %
Santé	26 300 €	22,52 %	< 14,48 %
Éthique	3 000 €	2,57 %	< 1,16 %

*

Tableau des structures non financées & motifs

Numéro du dossier OSIRIS	Nom de la structure	Objet du rejet/refus
FFVB-PACA-26-039	FRÉJUS VAR VOLLEY (FVV)	Le dossier a été déposé hors-délais.

*

Après échanges avec les représentants de la ligue PACA, les représentants de la CF PSF décident de valider la proposition de répartition de leur enveloppe régionale.

Commentaires :

Ressentis : Seuils de répartition trop élevés, 750 € trop haut. Avoir un delta plutôt qu'un % fixe.

Formation :

Dossier ligue :

Ventilation :

Autre :

Auvergne-Rhône-Alpes

Date et horaire de la réunion : jeudi 18 juin à 10h00

Représentants de la CR PSF : Elsa DURIEUX (Présidente de ligue), Daniel MAISONNIAL (Référént PSF)

Représentants de la CF PSF : Éric SAGOT – Christophe DURAND – Jean-François HOUDAYER – Stéphane MARAZZI

Tableau synthèse répartition enveloppe & nb de dossiers/actions financés

	Montant	Nb dossiers	Nb actions
<i>Comités</i>	28 500 €	7	18
<i>Ligue</i>	32 261 €	1	3
INSTANCES	60 761 €	8	21
GSA	61 761 €	32	59
TOTAL	122 522 €	40	80

*

Tableau parts spécifiques & objectifs ANS/FFvolley (sur enveloppe de base)

Part	Montant	Réalisé (en %)	Objectif (en %)
GSA	61 761 €	50,41 %	50,00 %
Haut Niveau	18 000 €	14,69 %	≤ 15,00 %
Féminin	25 650 €	20,94 %	20,00 %
Handicap	21 500 €	17,55 %	15,00 %
Santé	16 750 €	13,67 %	< 4,13 %
Éthique	6 500 €	5,31 %	< 2,04 %

*

Tableau des structures non financées & motifs

Numéro du dossier OSIRIS	Nom de la structure	Objet du rejet/refus
FFVB-AURA-26-0002	FOYER RURAL DES JEUNES ET D'EDUCATION POPULAIRE DE CHARNAS	Dossier non-conforme à la date limite de mise en conformité des dossiers.
FFVB-AURA-26-0019	AURILLAC VOLLEY BALL	Subventionnement d'une action de haut-niveau, ce qui n'est pas autorisé aux GSA.
FFVB-AURA-26-0021	ASSOCIATION SPORTIVE DU DEPARTEMENT DE L'ALLIER	La structure est un GSD, qui ne sont pas éligibles aux PSF.

FFVB-AURA-26-0030	VOLLEY BALL CLUB APPRIEU	Subvention demandée supérieure à 50 % du budget total de l'action.
FFVB-AURA-26-0035	ONLY BEACH	Subvention demandée supérieure à 50 % du budget total de l'action.
FFVB-AURA-26-0047	PAYS VIENNOIS	Le dossier a été déposé hors-délais.
FFVB-AURA-26-0038	CLUB RHODIA VAISE OMNISPORTS (C.R.V.O.)	Le projet à subventionner n'est pas prioritaire au regard de l'enveloppe territoriale et des autres dossiers présentés.

*

Après échanges avec les représentants de la ligue Auvergne-Rhône-Alpes, les représentants de la CF PSF décident de valider la proposition de répartition de leur enveloppe régionale.

Commentaires :

Ressentis : Difficile pour les clubs de ne pas pouvoir financer le SMASHY.

Formation :

Dossier ligue :

Ventilation :

Autre :

OCCITANIE

Date et horaire de la réunion : jeudi 18 juin à 10h45

Représentants de la CR PSF : Jean-Pierre TOSI (Président de ligue), Claudine SICARD (Secrétaire Générale)

Représentants de la CF PSF : Éric SAGOT – Christophe DURAND – Jean-François HOUDAYER – Stéphane MARAZZI

Tableau synthèse répartition enveloppe & nb de dossiers/actions financés

	Montant	Nb dossiers	Nb actions
<i>Comités</i>	21 750 €	4	15
<i>Ligue</i>	21 269 €	1	4
INSTANCES	43 019 €	5	19
GSA	51 450 €	36	56
TOTAL	94 469 €	41	75

*

Tableau parts spécifiques & objectifs ANS/FFvolley (sur enveloppe de base)

Part	Montant	Réalisé (en %)	Objectif (en %)
GSA	51 450 €	54,46 %	50,00 %
Haut Niveau	11 960 €	12,66 %	≤ 15,00 %
Féminin	23 000 €	24,35 %	20,00 %
Handicap	15 750 €	16,67 %	15,00 %
Santé	15 050 €	15,93 %	< 14,07 %
Éthique	3 250 €	3,44 %	< 3,10 %

*

Tableau des structures non financées & motifs

Numéro du dossier OSIRIS	Nom de la structure	Objet du rejet/refus
FFVB-OCC-26-0001	JURANCON CHAPELLE DE ROUSSE VOLLEY-BALL	Dossier déposé sur le mauvais service instructeur.
FFVB-OCC-26-0019	CARCASSONNE VOLLEY	Demande de subvention inférieure au montant minimum autorisé (1 200 €).
FFVB-OCC-26-0042	ASSOCIATION SPORTS ET LOISIRS JEUNES CROIX D'ARGENT	Le projet à subventionner n'est pas prioritaire au regard de l'enveloppe territoriale et des autres dossiers présentés.

*

Après échanges avec les représentants de la ligue Occitanie, les représentants de la CF PSF décident de valider la proposition de répartition de leur enveloppe régionale.

Commentaires :

Ressentis : Réfléchir à la répartition de l'enveloppe nationale (scoring pas forcément pertinent ?). Diminuer le nombre d'actions déposables ? Mauvaise réception de la fin du financement des actions scolaires.

Formation :

Dossier ligue :

Ventilation :

Autre :

PAYS-DE-LA-LOIRE

Date et horaire de la réunion : jeudi 18 juin à 11h30

Représentants de la CR PSF : Françoise DE BERNON (Présidente de ligue), Arnaud GUEGUEN (Réfèrent PSF)

Représentants de la CF PSF : Éric SAGOT – Christophe DURAND – Jean-François HOUDAYER – Stéphane MARAZZI

Tableau synthèse répartition enveloppe & nb de dossiers/actions financés

	Montant	Nb dossiers	Nb actions
<i>Comités</i>	19 550 €	5	19
<i>Ligue</i>	13 939 €	1	3
INSTANCES	33 489 €	6	22
GSA	44 750 €	21	44
TOTAL	78 239 €	27	66

*

Tableau parts spécifiques & objectifs ANS/FFvolley (sur enveloppe de base)

Part	Montant	Réalisé (en %)	Objectif (en %)
GSA	44 750 €	57,20 %	50,00 %
Haut Niveau	6 000 €	7,67 %	≤ 15,00 %
Féminin	15 750 €	20,13 %	20,00 %
Handicap	12 500 €	15,98 %	15,00 %
Santé	12 250 €	15,66 %	< 14,74 %
Éthique	1 500 €	1,92 %	< 0,97 %

*

Après échanges avec les représentants de la ligue Pays-de-la-Loire, les représentants de la CF PSF décident de valider la proposition de répartition de leur enveloppe régionale.

Commentaires :

Ressentis : Période compliquée car déjà chargée. Compliqué d'atteindre les objectifs de l'ANS.

Formation :

Dossier ligue :

Ventilation :

Autre :

HAUTS-DE-FRANCE

Date et horaire de la réunion : jeudi 18 juin à 14h30

Représentants de la CR PSF : Didier DECONNINCK (Président de ligue et référent PSF)

Représentants de la CF PSF : Véronique FRELAT – Marc-Olivier ANATOLE

Tableau synthèse répartition enveloppe & nb de dossiers/actions financés

	Montant	Nb dossiers	Nb actions
<i>Comités</i>	26 500 €	2	5
<i>Ligue</i>	31 054 €	1	4
INSTANCES	57 554 €	3	9
GSA	57 554 €	17	35
TOTAL	115 108 €	20	44

*

Tableau parts spécifiques & objectifs ANS/FFvolley (sur enveloppe de base)

Part	Montant	Réalisé (en %)	Objectif (en %)
GSA	57 554 €	50,00 %	50,00 %
Haut Niveau	5 800 €	5,04 %	≤ 15,00 %
Féminin	20 552 €	17,85 %	20,00 %
Handicap	19 366 €	16,82 %	15,00 %
Santé	30 218 €	26,25 %	< 16,49 %
Éthique	8 134 €	7,07 %	< 2,80 %

*

Après échanges avec le représentant de la ligue Hauts-de-France, les représentants de la CF PSF décident de valider la proposition de répartition de leur enveloppe régionale.

Commentaires :

Ressentis : Trop de dispositifs proposés aux clubs.

Formation :

Dossier ligue :

Ventilation :

Autre :

ÎLE-DE-FRANCE

Date et horaire de la réunion : jeudi 18 juin à 15h15

Représentants de la CR PSF : Sébastien BOUCHER (Réfèrent PSF)

Représentants de la CF PSF : Éric SAGOT – Véronique FRELAT – Marc-Olivier ANATOLE

Tableau synthèse répartition enveloppe & nb de dossiers/actions financés

	Montant	Nb dossiers	Nb actions
<i>Comités</i>	71 274 €	8	28
<i>Ligue</i>	38 000 €	1	4
INSTANCES	109 274 €	9	32
GSA	109 275 €	58	118
TOTAL	218 549 €	67	150

*

Tableau parts spécifiques & objectifs ANS/FFvolley (sur enveloppe de base)

Part	Montant	Réalisé (en %)	Objectif (en %)
GSA	109 275 €	50,00 %	50,00 %
Haut Niveau	30 000 €	13,73 %	≤ 15,00 %
Féminin	44 550 €	20,38 %	20,00 %
Handicap	31 884 €	14,59 %	15,00 %
Santé	35 584 €	16,28 %	< 17,66 %
Éthique	12 400 €	5,67 %	< 3,01 %

*

Tableau des structures non financées & motifs

Numéro du dossier OSIRIS	Nom de la structure	Objet du rejet/refus
FFVB-IDF-26-0037	CLUB SPORTIF VOLLEY PUISEUX-EN-FRANCE	Bénéficiaire inéligible : Structure qui a moins d'une année d'existence.
FFVB-IDF-26-0048	ASSOCIATION LE TRAIT D' UNION	Bénéficiaire inéligible : Structure qui a moins d'une année d'existence.
FFVB-IDF-26-0049	AMICALE DE VILLENEUVE LA GARENNE CLUB OMNISPORTS (AVG)	Dossier non-conforme à la fin de la période d'instruction (Subvention PSF supérieure à 50 % du budget total de l'action).

*

Après échanges avec le représentant de la ligue Île-de-France, les représentants de la CF PSF décident de valider la proposition de répartition de leur enveloppe régionale.

Commentaires :

Ressentis : Difficile d'atteindre les indicateurs, notamment féminin. Projets et budgets mal construits.

Formation :

Dossier ligue :

Ventilation :

Autre :

NOUVELLE-AQUITAINE

Date et horaire de la réunion : jeudi 18 juin à 16h00

Représentants de la CR PSF : Jacques MOREAU (Président de ligue), Nathalie PEDRETTI (Secrétaire Générale ligue), Hannah DOBOZY (Référente PSF)

Représentants de la CF PSF : Éric SAGOT – Véronique FRELAT – Marc-Olivier ANATOLE

Tableau synthèse répartition enveloppe & nb de dossiers/actions financés

	Montant	Nb dossiers	Nb actions
<i>Comités</i>	26 502 €	8	22
<i>Ligue</i>	23 228 €	1	4
INSTANCES	49 730 €	9	26
GSA	57 300 €	32	63
TOTAL	107 030 €	41	

*

Tableau parts spécifiques & objectifs ANS/FFvolley (sur enveloppe de base)

Part	Montant	Réalisé (en %)	Objectif (en %)
GSA	57 300 €	53,54 %	50,00 %
Haut Niveau	12 665 €	11,83 %	≤ 15,00 %
Féminin	23 956 €	22,38 %	20,00 %
Handicap	18 169 €	16,98 %	15,00 %
Santé	15 636 €	14,61 %	< 12,14 %
Éthique	1 500 €	1,40 %	< 1,19 %

*

Tableau des structures non financées & motifs

Numéro du dossier OSIRIS	Nom de la structure	Objet du rejet/refus
FFVB-NAQU-26-0038	ÉTOILE SPORTIVE DE CHAMPNIERS ANGOULÊME	Manque un indicateur, budget prévisionnel, CRF et compte de résultats non conformes.
FFVB-NAQU-26-0043	ASSOC SPORT ATHLETIQUE ROCHEFORTAIS VOLLEY-BALL (S.A.R. VOLLEY-BALL)	Taux de subvention à 100% et pas de CRF.

*

Après échanges avec les représentants de la ligue Nouvelle-Aquitaine, les représentants de la CF PSF décident de valider la proposition de répartition de leur enveloppe régionale.

Commentaires :

Ressentis :

Formation :

Dossier ligue :

Ventilation :

Autre :

OUTRE-MER

Date et horaire de la réunion : jeudi 18 juin à 17h30

Représentants de la CR PSF : Kamili SCHNEIDER (Président ligue Mayotte), Zamir MKOUBOI (Secrétaire général ligue Mayotte), Marc-Olivier ANATOLE (Président ligue Guyane), Marylise HOARAU (Référente PSF La Réunion), Adeline REMIR (Référente PSF Ligue Martinique), Olivier ISMAEL (Président ligue Guadeloupe)

Représentants de la CF PSF : Éric SAGOT – Véronique FRELAT – Jean-François HOUDAYER – Stéphane MARAZZI

Définition des montants par ligue ultramarine

Un scoring en fonction du nombre de licences a été effectué.

Tableau synthèse répartition enveloppe & nb de dossiers/actions financés

	Montant	Nb dossiers	Nb actions
LIGUES	53 881 €	5	13
GSA	63 719 €	28	52
TOTAL	117 600 €	33	65

*

Tableau parts spécifiques & objectifs ANS/FFvolley (sur enveloppe de base)

Part	Montant	Réalisé (en %)	Objectif (en %)
GSA	63 719 €	54,18 %	50,00 %
Haut Niveau	18 700 €	15,90 %	≤ 15,00 %
Féminin	21 420 €	18,21 %	20,00 %
Handicap	13 832 €	11,76 %	15,00 %
Santé	18 691 €	15,89 %	< 13,02 %
Éthique	6 561 €	5,58 %	< 5,23 %

Tableau des structures non financées & motifs

Numéro du dossier OSIRIS	Nom de la structure	Objet du rejet/refus
FFVB-MAYO-26-0001	LES SIX VOLLEYEURS CLUB DE CHICONI.	La liste des dirigeants date de 2019.
FFVB-MAYO-26-0004	MTSANGADOUA ASSOCIATION VOLLEY CLUB	La liste des dirigeants date de 2014 et le rapport d'activités de 2020-2021.

Après échanges avec les représentants des ligues ultramarines, les représentants de la CF PSF décident de valider la proposition de répartition de leur enveloppe régionale.

Commentaires :

Ressentis :

Formation : Organiser une formation PSF spéciale OM ?

Dossier ligue :

Ventilation : Scoring.

Autre :

SYNTHÈSE CAMPAGNE PSF 2026

Enveloppe globale : 1 256 000 €

- Soit autant que l'année dernière.

Nombre de dossiers reçus : 444 (et 992 actions proposées)

- 366 clubs, 61 comités départementaux et 17 ligues régionales.

Soit une :

- **Augmentation de 5,7 %** par rapport à 2025 (420 demandes),
- **Augmentation de 9,6 %** par rapport à 2024 (405 demandes).

Nombre de dossiers financés : 419 (et 852 actions proposées)

- 341 clubs, 61 comités départementaux et 17 ligues régionales.

Soit une :

- **Augmentation de 8,0 %** par rapport à 2025 (388 demandes financées),
- **Augmentation de 6,3 %** par rapport à 2024 (394 demandes financées).

Part en faveur des clubs : 53,13 % (> à l'objectif de 50% fixé par l'ANS)

PSF 2026 - FFvolley			
	Montant	Nb dossiers	%
Ligues	295 737 €	17	23,55 %
Comités	292 944 €	61	23,32 %
Instances	588 681 €	78	46,87 %
GSA	667 319 €	341	53,13 %
TOTAL	1 256 000 €	419	100 %

Parts réservées aux publics spécifiques, en lien avec les objectifs de l'ANS :

Part	PSF 2022	PSF 2023	PSF 2024	PSF 2025	PSF 2026
Haut Niveau	11,04 %	12,00 %	10,88 %	12,37 %	12,77 %
Féminin	7,09 %	7,89 %	11,18 %	15,85 %	23,81 %
Handicap	2,59 %	2,58 %	5,87 %	7,98 %	15,57 %
Santé	6,40 %	7,32 %	8,86 %	13,09 %	17,88 %
Éthique	/	/	0,88 %	2,88 %	4,30 %

On constate une **augmentation constante** de toutes les parts en faveur des **publics spécifiques** depuis 2022, avec une augmentation très marquée pour le public féminin, le volley-santé et le para-volley entre 2025 et 2026 (conséquences de l'action bonus).

Quant à la part attribuée à l'accession au haut niveau, elle se situe toujours **en dessous des 15 %** demandés par l'ANS, malgré une légère augmentation.

Répartition de l'enveloppe en fonction des objectifs opérationnels et dispositifs :

Dispositif	Enveloppe	Nb d'actions financées	% Enveloppe
1-A	71 750 €	49	5,71 %
1-B	103 225 €	98	8,22 %
1-C	193 227 €	134	15,38 %
Public jeune	368 202 €	281	29,32 %
2-A	140 215 €	111	11,16 %
2-B	87 348 €	80	6,95 %
2-C	115 866 €	74	9,23 %
Diversification	343 429 €	265	27,34 %
3-A	74 359 €	33	5,92 %
3-B	30 974 €	15	2,47 %
Formation & Structuration	105 333 €	48	8,39 %
Santé	224 563 €	190	17,88 %
Citoyenneté	54 047 €	49	4,30 %
Haut niveau	160 426 €	19	12,77 %
TOTAL	1 256 000 €	852	100,0%

Attention particulière réservée aux territoires d'Outre-Mer :

Cette année, ce sont 35 demandes venant d'associations des territoires d'Outre-Mer qui ont été déposées (et 33 financées), soit 2 de plus que l'an passé.

La sanctuarisation de l'enveloppe indiquée par l'ANS a été respectée.

Remarques générales

- Les Commissions Régionales PSF (CR PSF) sont satisfaites des différentes formations PSF organisées par la FFvolley. Elles constatent une amélioration de la qualité des dossiers cette année. Plusieurs CR PSF ont évoqué la possibilité de rendre la participation à ces formations obligatoires. Cela permettrait d'avoir plus d'exigences sur la forme et le fond des dossiers.
- Il a été compliqué pour certaines CR PSF d'arbitrer entre les dossiers. En effet, suite à l'instauration d'un minimum de financement par action par l'ANS (750 € et 500 € en ZRR), il n'était pas possible de financer toutes les actions (et parfois tous les dossiers) au vu de l'enveloppe régionale.
- Plusieurs CR PSF demandent à avancer les dates de la campagne pour l'année prochaine. Cela dépendra cependant des délais de l'ANS (publication de la Note de Service).
- Le seuil de financement spécifique aux territoires ZZR/CRTE dessert les structures concernées. Ces dernières sont moins financées à cause à ce seuil plus bas, alors que la grande majorité est totalement capable de mener une action avec un budget total de 1 500 € ou bien de 3 000 € si elles ne déposent qu'une seule action (budgets minimums à respecter en territoire non-carencé).
- La pertinence du scoring comme méthode de répartition de l'enveloppe nationale en enveloppes régionales a été questionnée.

- Le manque d'implication de certains membres de la CF PSF, manifesté par leur absence répétée aux réunions, a été remarqué. Il a été décidé, pour les saisons à venir, de s'interroger sur les méthodes possibles pour améliorer la communication et favoriser la participation de tous les membres.

Le Président
Éric SAGOT

A stylized, handwritten signature in blue ink, appearing to be 'ES' or similar, enclosed in a rectangular box.

Le secrétaire de séance
Sacha PAYS

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Sacha', written in a cursive style.